

Centre apicole Wend-Puiré de Koudougou Conquérir le marché européen

Le samedi 05 décembre 2009, il a été procédé au baptême du centre apicole de l'ONG Wend-Puiré qui porte désormais le nom "Centre apicole Léon-Braure" du nom du père fondateur du Relais. C'était au cours d'une cérémonie patronnée par le ministre des Ressources animales, Sékou Ba. A l'occasion, les animateurs du centre, au nombre desquels le président fondateur, Marie Désiré Yaméogo, ont adressé une requête de taille à l'autorité, à savoir créer les conditions afin que le miel du Burkina puisse être commercialisé en Europe.



Le marché européen peut apporter un plus pour ces apiculteurs

■ Cyrille Zoma

À partir d'un récit émouvant, Marie Désiré Yaméogo a conté l'histoire du centre apicole de Koudougou mis en place par Ludovic Ferez en 2002 avec la bénédiction du Père Léon Braure et de Pierre Duponchel, président de Relais/France. C'est après les avoir convaincus du sérieux et du bien-fondé de son projet que Désiré Yaméogo a obtenu des trois personnalités et du centre de tri Toum-Song-Taaba les appuis

nécessaires à la création du centre apicole. C'est en signe de reconnaissance que les responsables de Wend-Puiré ont décidé de baptiser le centre apicole du nom du fondateur de la communauté Emmaüs Nord Pas-De-Calais et du Relais/France à savoir, feu le Père Léon Braure. Les activités du centre apicole ont depuis connu un développement continu, passant de 1,4 tonnes de miel en 2002 à 45 tonnes en 2008. Parti de la région du Centre-Ouest, le centre

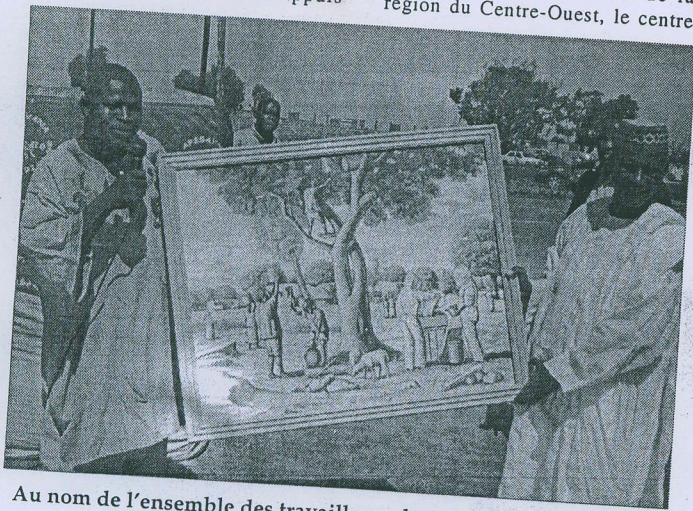


Les officiels procédant au baptême du centre apicole Léon-Braure

a étendu son rayon aux régions des Hauts-Bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et du Nord. Il a ouvert en octobre 2006 une antenne à Bobo et portera bientôt sa capacité à 450 tonnes de miel par an. Si l'activité apicole connaît un développement spectaculaire ces dernières années, Désiré Yaméogo a attiré l'attention du ministre sur les dures lois du marché. Il a indiqué que notre miel n'arrive pas à s'exporter hors de l'Afrique du fait de l'absence d'un cadre de surveillance de la qualité et de convention claire régissant son exportation. Ce cadre ne pouvant être créé que par une volonté politique, Désiré Yaméogo a, au nom de l'Union nationale des apiculteurs du Burkina Faso, sollicité le concours du ministre Sékou Ba afin que le défi de la conquête du marché européen soit relevé. Pierre Duponchel et Alain Robert, louant le courage des apiculteurs et apicultrices, ont aussi souhaité que le gouvernement burkinabè mette en place les conditions permettant la commercialisation du miel du Burkina dans l'espace de l'Union européenne, promettant de leur côté, ouvrir les voies aux niveaux

hexagonal et occidental.

Le ministre Sékou Ba a loué le travail accompli par Wend-Puiré pour l'émergence de la filière miel. Il a fait remarquer que sur le plan socio-économique la filière occupe plusieurs milliers de personnes, produisant par an plus de 500 tonnes de miel. C'est dire que cette activité contribue à résorber le chômage et à réduire la pauvreté. Sékou Ba a reconnu que l'Union européenne représente un marché potentiel qu'il faut conquérir. Pour lever les entraves d'accès à ce marché, le ministre entrevoit la structuration de la filière, la formulation des normes de qualité, la création de labels... Il a confié que son département a élaboré des termes de références pour la mise en place d'un plan opérationnel de surveillance du miel devant satisfaire aux prescriptions réglementaires relatives à la sécurité sanitaire et alimentaire et à l'exportation. On souhaite qu'un tel plan voie le jour. Ça sera du bénéf pour nos vaillants apiculteurs qui ont décidé de s'appuyer sur l'abeille pour gagner leur pain, et à l'honneur de Désiré Yaméogo qui a rêvé que de la ruche on pouvait faire vivre des milliers de familles ■



Au nom de l'ensemble des travailleurs du relais, Désiré Yaméogo a remis un présent au ministre Sékou Ba (à droite)